

AC selon R489 1A - 3 - 5 (2J)

R489

Une formation complète et opérationnelle pour sécuriser l'utilisation des chariots de manutention et répondre aux obligations réglementaires de l'employeur.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de conduire en sécurité les chariots des catégories R489 1A, 3 et 5, de réaliser les vérifications nécessaires et d'adopter une conduite préventive.

Public Visé

Caristes débutants ou expérimentés.

Salariés amenés à utiliser des chariots de manutention de catégories R489 (1A, 3, 5).

Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum.
Aptitude médicale à la conduite d'engins (visite médicale du travail).
Compréhension du français oral et écrit.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).
La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale.

Les + métier

Programme de 2 jours combinant théorie et pratique pour former les opérateurs à la conduite en sécurité de chariots automoteurs (catégories 1A, 3 et 5), conformément à la recommandation R489.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître la réglementation liée à la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté (cat. R489).
Identifier les risques liés à l'utilisation des chariots et savoir appliquer les règles de sécurité.
Réaliser les vérifications réglementaires et de bon fonctionnement avant utilisation.
Conduire en sécurité un chariot de catégorie 1A, 3 et 5.
Obtenir l'évaluation favorable permettant la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, échanges et études de cas.
Démonstrations pratiques suivies de mises en situation réelles.
Remises de documents pédagogiques (Livret pédagogique).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;
par mail : adv@alyence-groupe.com ;
ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Théorie

- Les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur
- Les responsabilités et qualités du cariste
- Le rôle des instances et organismes de prévention professionnelle
- La classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
- La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accidents et les interdictions
- Les différents organes des chariots automoteurs
- Les consignes de sécurité pour la conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique
- Les panneaux de circulation et d'obligation
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- Les pictogrammes de manutention et les produits dangereux
- L'adéquation et la stabilité d'un chariot automoteur, les plaques et abaques de charge
- Les différentes palettes, conteneurs et charges empilables
- La maintenance de premier niveau et prise de poste
- La fin de poste
- Le circuit hydraulique
- Les batteries d'accumulateur, leurs spécificités et les consignes de mise en charge
- Les différentes techniques d'élingages et d'arrimage lors de transport de chariot.

Pratique

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité.
- Prendre et déposer au sol une charge palettisée.
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai.

- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur certifié et expérimenté dans la conduite de chariots automoteurs et la prévention des risques professionnels.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une étude des besoins et aménagements spécifiques en amont.

	Durée		Effectif
	14.00 Heures	2 Jours	Groupe de 8 Personnes